

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Code	PEIM3B78PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et

théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.

Au terme de l'U.E l'étudiant sera capable d'organiser les apprentissages selon les méthodes utilisées en préscolaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B78PPA Religion

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B78PPA Religion

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	22_PEIM3B78PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à présenter différents outils didactiques aux étudiants afin de les aider à élaborer des séquences de religion catholique.

Le cours vise également, lorsque cela est nécessaire, à rappeler les bases théoriques requises pour que la présentation de ces outils soit pertinente.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprendre à créer des leçons grâce aux outils présentés et à comprendre les contenus théoriques mobilisés par ces outils.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Manipuler et comprendre les différentes programmations comme Effata et Mosaïque.

Comprendre le sens des sacrements, et le sens de l'organisation de l'Eglise.

Utiliser adéquatement les compétences des suggestions des inspecteurs.

Comprendre l'année liturgique.

Comprendre différents thèmes mobilisés par l'actualité religieuse.

Démarches d'apprentissage

Cours ex cathedra, discussions, films, ateliers, lectures, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagner les étudiants dans la réalisation des leçons.

Sources et références

Note de cours + Bible.

Programme Intégré A.S.C. + suggestion des inspecteurs sur le programme

Différents livres de méthodologie

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes de cours sous la forme d'un syllabus.

Présentation PowerPoint des différents cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).